



**7<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mardi le 10 septembre 2024, 19 h,  
Centre Trois-Saisons (salle polyvalente)  
1390, rue Buffon  
En mode hybride (présentiel et virtuel)**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Réjean Martel	Président
M. Maxime Le Pluart	Vice-président
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M <sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Laurier Bérubé	Administrateur (en ligne)
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Contant Pilote	Administrateur
M. Patrick L'Heureux	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publique
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M <sup>me</sup> Eliana Vivero	Conseillère en urbanisme, Ville de Québec

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

M <sup>me</sup> Céline Auclair	Administratrice
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau

---

6 citoyen.ne.s sont présent.e.s en salle

5 citoyen.ne.s sont présent.e.s en virtuel sur Zoom

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Réjean Martel demande l'ajout des sujets «rencontre du 23 septembre sur les hameaux» et «suivi dossier toponymie» au point *Dossiers en cours*.

### Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Consultation publique et demande d'opinion : <i>Construction de deux ou trois logements au 5886, boulevard Chauveau Ouest (R.C.A.3V.Q. 364)</i>	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal de rencontre du 11 juin 2024	19 h 55
5.	Affaires découlant du procès-verbal <ul style="list-style-type: none"><li>• Résolution 2024-CA-39 : Limiter les véhicules lourds sur un tronçon du rang Saint-Ange</li><li>• Résolution 2024-CA-40 : Damage du sentier piétonnier Buffon-Étincelle</li><li>• Résolution 2024-CA-41 : Analyser la faisabilité d'un trottoir sur Jules-Vernes</li></ul>	19 h 58
6.	Période d'information des conseillers municipaux	20 h 05
7.	Période de questions et commentaires du public	20 h 20
8.	Trésorerie <ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement des frais de secrétariat</li><li>• Autorisation des dépenses</li></ul>	20 h 35
9.	Correspondance	20 h 40
10.	Dossier en cours <ul style="list-style-type: none"><li>• Stratégie routière 2020-2024 : distribution des affiches</li><li>• Dossier du sentier piétonnier Buffon- L'Étincelle</li><li>• Table Concertation Vélo</li><li>• Projet YQB</li><li>• Plan d'action 2024-2025 : dépôt du document</li></ul>	20 h 45

11.	Affaires nouvelles	20 h 55
	•	
12.	Divers	21 h 00
	•	
13.	Levée de l'assemblée	21 h 15

### **RÉSOLUTION CQA-24-CA-47**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. CONSULTATION PUBLIQUE ET DEMANDE D'OPINION : CONSTRUCTION DE DEUX OU TROIS LOGEMENTS AU 5886, BOULEVARD CHAUVEAU OUEST (R.C.A.3V.Q. 364)**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon introduit la conseillère en urbanisme à la gestion du territoire de la Ville, M<sup>me</sup> Eliana Vivero, qui est présente pour expliquer le contexte de planification urbaine de la Ville et du projet de modification réglementaire de ce soir.

Le propriétaire du lot correspondant au 5886, boulevard Chauveau Ouest, situé à l'intersection avec la route de l'Aéroport, souhaite construire un immeuble de deux ou trois logements dans la portion du terrain qui correspond présentement à la cour arrière de la propriété.

Cela dit, la réglementation en vigueur ne permet pas l'ajout d'un immeuble résidentiel à l'endroit convoité.

Puisqu'il s'agit d'un projet qui permettrait de créer des logements, conformément au plan d'action accéléré de la Vision de l'habitation de la Ville de Québec, il est souhaité de modifier la réglementation d'urbanisme, notamment, en assouplissant les normes d'implantation pour cette zone.

M<sup>me</sup> Eliana Vivero présente, à l'aide d'un support visuel, les principales modifications réglementaires :

- Réduire le nombre minimal de logements à 2;
- Diminuer la marge arrière de 9 à 7,5 m;
- Diminuer la marge latérale de 5 à 1,5 m;
- Diminuer la marge latérale combinée de 10 à 4 m;
- Diminuer la largeur minimale du bâtiment de 12 à 9 m.

Une consultation écrite aura lieu du 11 au 17 septembre 2024 inclusivement. Les citoyens pourront [soumettre leurs commentaires](#) et poser leurs questions à l'aide d'un formulaire en ligne ou par téléphone auprès de M<sup>me</sup> Sayana Khuon.

Une période de questions s'en suit. Une citoyenne voisine du lot demande des précisions sur la marge arrière et s'interroge sur l'entrée de terrain sur la route de l'Aéroport. Un

citoyen renchérit sur le caractère accidentogène de l'intersection où se situe le lot. Une autre citoyenne s'interroge sur le positionnement du nouveau bâtiment et du stationnement qui va avec, pour des questions de sécurité et d'intimité. M<sup>me</sup> Eliana Vivero répond que le stationnement sera en façade de maison, du côté de la route de l'Aéroport. Elle explique également que lorsque son équipe reçoit ce genre de projet, elle évalue tous les projets selon un plan d'implantation architectural, avec des critères d'harmonisation avec le milieu, les bâtiments actuels, l'intimité des occupants, la végétation, etc. D'autres citoyens demandent que l'on prenne en compte la situation problématique de la circulation et de la sécurité routière à cet endroit.

Le propriétaire du lot mentionne à son tour qu'il reçoit beaucoup de demandes de logements et qu'il souhaite répondre au besoin de logements tout en étant en accord avec la réglementation municipale et en mettant à profit une parcelle de terrain non utilisée.

Un citoyen suggère de prendre en compte la demande croissante pour des logements qui peuvent accueillir des familles avec enfants.

M<sup>me</sup> Sayana Khuon fait un tour de table pour sonder les membres du Conseil quant à leur opinion sur la présente consultation.

#### **RÉSOLUTION CQA-24-CA-48**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport approuve le projet de modification réglementaire R.C.A.3V.Q. 364 avec la recommandation de préserver l'intimité des résidents actuels à l'aide d'un écran physique ou végétal.

*Adoptée à la majorité (7 pour, 1 contre)*

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 JUIN 2024**

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

#### **RÉSOLUTION CQA-24-CA-49**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Constant Pilote, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2024 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

La Ville a fait parvenir ses réponses à plusieurs résolutions adoptées par le Conseil.

- Résolution 2024-CA-39 : Limiter les véhicules lourds sur un tronçon du rang Saint-Ange

Il n'y a pas de nouveau depuis la réponse inscrite au dernier procès-verbal.

- Résolution 2024-CA-40 : Damage du sentier piétonnier Buffon-Étincelle

M<sup>me</sup> Sayana Khuon fait lecture de la réponse du Service des loisirs qui mentionne qu'il n'a ni les ressources ni l'équipement pour faire cette intervention.

- Résolution 2024-CA-41 : Analyser la faisabilité d'un trottoir sur Jules-Vernes

Il n'y a pas de nouveau depuis la réponse inscrite au dernier procès-verbal.

- État des travaux de la rivière Lorette

*Réponse de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :*

*Des vérifications concernant la sablière et la sédimentation sont en cours depuis le mois de juin dernier par les équipes du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à la suite de la présentation faite en conseil de quartier. Une visite sur le terrain en présence des citoyens a également été effectuée pour bien cerner les enjeux de drainage soulevés par les résidents du secteur et pour évaluer les potentiels de projets d'infrastructures naturelles.*

Concernant la visite, après avoir contacté M<sup>me</sup> Céline Auclair, cette dernière mentionne que la visite n'a pas eu lieu avec elle.

## **6. PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Louis Martin fait part de quelques points d'information :

- La Ville a sélectionné un fournisseur pour les travaux du Parc Les Primevères, où il y aura aménagement d'une patinoire permanente et d'un terrain de basketball ;
- La consultation sur les hameaux va de l'avant, tel que présentée ;
- Il invite le Conseil à répondre à la consultation des conseils de quartier sur les enjeux de sécurité autour des écoles ;
- Il invite les membres du Conseil qui aimeraient s'impliquer pour le comité de renouvellement de l'image des Conseils de quartier à donner leur nom ;
- Avec M. Patrick L'Heureux et M<sup>me</sup> Aline Dumont, il a assisté à l'ouverture du terrain de pickleball au parc Claude-Germain le 28 août dernier;
- Le conseiller avait fait une vidéo pour dénoncer l'état de la chaussée de la rue Pellan ce printemps. Une citoyenne de la rue a refait une demande à la Ville pour connaître l'état d'avancement du dossier. La réponse de la Ville est que des travaux ne sont pas prévus ni pour 2024 ni 2025.

## **7. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYEN.NE.S**

Un citoyen mentionne qu'il a tenté de dénoncer à maintes reprises au 311 la circulation problématique dans le secteur de la rue Benjamin Sulte, où des automobilistes passent souvent près de causer des accidents avec des enfants.

## **RÉSOLUTION CQA-24-CA-50**

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a mis en place depuis 2020 une stratégie de sécurité routière 2020-2024 ;

CONSIDÉRANT que des résidents de la rue Benjamin Sulte ont interpellé les autorités de la ville concernant la problématique de la vitesse sur cette artère ;

CONSIDÉRANT que la problématique de vitesse est particulièrement observée aux heures de rentrée et de sortie scolaire ;

CONSIDÉRANT qu'une circulation de transit est en hausse sur cette artère ;

CONSIDÉRANT que plusieurs enfants doivent traverser la rue pour se rendre aux deux écoles primaires ;

CONSIDÉRANT que bien que la limite maximale soit maintenant fixée à 40 k/h, la problématique est toujours présente ;

CONSIDÉRANT que des arrêts obligatoires ont déjà été installés sur la rue Benjamin Sulte à l'intersection de la rue Buffon ;

CONSIDÉRANT qu'une étude de circulation a déjà été demandée en 2022-2023 par le Conseil de quartier (CQA-22-CA-45);

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Constant Pilote, il est résolu de demander à la Ville de Québec qu'elle fasse une étude de circulation dans le but de mettre en place des aménagements sécuritaires sur cette artère afin de solutionner les problématiques de vitesse et de circulation de transit.

*Adoptée à l'unanimité*

Un citoyen demande à quand le service àVélo pour le secteur. Le Conseil élabore une résolution à faire parvenir au RTC.

## **RÉSOLUTION CQA-24-CA-51**

CONSIDÉRANT que les citoyens du secteur démontrent un intérêt pour utiliser des vélos ;

CONSIDÉRANT que la Ville a fait l'annonce qu'à partir de 2028, 5 quartiers périphériques à déterminer compteraient des stations àVélo ;

CONSIDÉRANT que le comité Mobilité Nord récemment créé inclut le quartier de l'Aéroport ;

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander à la Ville de Québec qu'elle installe des stations àVélo dans le quartier de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## **8. TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 4 629,92 \$ au compte du Conseil. Ce montant inclut le montant de subvention pour un projet de sécurité routière de 3000\$. Des remboursements de frais pour la remorque ont été faits à M. Sébastien Deveault.

### Païement des frais de secrétariat

## **RÉSOLUTION CQA-24-CA-52**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu de verser 125\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. CORRESPONDANCE**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon fait part de la consultation publique pour l'ajout de quelques lots à des hameaux résidentiels et mixtes agricoles dans le quartier de l'Aéroport le 23 septembre prochain au centre Trois-Saisons. L'information sera mise sur notre page Facebook puisqu'aucune distribution porte-à-porte ne sera faite.

## **10. DOSSIERS EN COURS**

### **10.1 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : distribution des affiches**

M. Sébastien Deveault fait part que la grande affiche s'est promenée pas mal cet été.

Le Conseil cogite sur des façons de poursuivre la distribution d'affiches, notamment avec les directions d'écoles du quartier. Le CQA pourrait être présent à la sortie des élèves lorsque les parents viennent chercher les enfants au service de garde.

### **10.2 Sentier piétonnier Buffon-L'Étincelle**

M. Réjean Martel mentionne qu'il y a peu d'espoirs d'une prochaine rencontre. Le conseiller Pierre-Luc Lachance devrait néanmoins revenir au Conseil avec un suivi du dossier.

### **10.3 Table de concertation vélo (TCV)**

M. Laurier Bérubé mentionne qu'il y aura un Colloque vélo les 7-8 octobre prochains et que la prochaine réunion de la TCV est le 23 septembre.

### **10.4 Projet YQB**

M. Sébastien Deveault et M. Maxime Le Pluart ont rencontré la semaine dernière le conseiller M. Louis Martin par rapport au projet de parc d'observation des avions en bordure de la Route de l'Aéroport. Ils ont préparé une proposition de résolution à ce sujet. Le Conseil en discute.

## **RÉSOLUTION CQA-24-CA-53**

Considérant l'engouement pour l'observation des avions qui décollent et atterrissent en bordure de la route de l'Aéroport situé à l'Est de la piste principale ;

Considérant que ce lieu n'est pas aménagé et que la route de l'Aéroport est une artère très passante, l'endroit ne bénéficie pas d'un encadrement minimal pour l'accès au site ainsi que pour le stationnement de façon structurée et sécuritaire pour les utilisateurs de tous âges ;

Considérant que les autorités de l'Aéroport international de Québec sont favorables à l'aménagement de ce site ;

Considérant l'implication de regroupements de passionnés d'aviation qui, par leur passion, font en outre la publication de photos de qualité prises aux abords des pistes de l'Aéroport international de Québec et par le fait même, font rayonner la Ville de Québec ;

Considérant que des lieux d'observation d'avions aménagés existent déjà dans d'autres aéroports du Québec, en outre il y a plusieurs sites aménagés à l'Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau de Montréal ;

Considérant que le Conseil de quartier est disposé à solliciter diverses sources de financement pour minimiser les coûts pour la réalisation des aménagements ;

Considérant que le terrain privilégié pour la réalisation de l'aménagement d'un lieu d'observation d'avions est la propriété de la Ville de Québec ;

Sur proposition de M. Sébastien Deveault et appuyé par M. Patrick L'Heureux, il est résolu de demander une rencontre avec les autorités compétentes de la Ville d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2024, afin de présenter le projet d'initiative du Conseil de quartier et pouvoir définir les possibilités de l'utilisation de la propriété municipale pour la réalisation d'un lieu aménagé et sécuritaire pour l'observation des avions.

*Adoptée à l'unanimité*

Un citoyen fait part de ses suggestions de lieux d'observations au Conseil.

### **10.5 Plan d'action 2024-2025 : dépôt du document**

M. Réjean Martel a fait parvenir aux membres du Conseil par courriel le plan d'action mis à jour et il les invite à le bonifier. Le document sera adopté lors de la prochaine rencontre.

### **10.6 Suivi du dossier de toponymie Bissonnette**

M. Réjean Martel a fait une demande pour avoir un suivi sur la demande pour nommer un lieu en l'honneur de Roberto «Bob» Bissonnette. La réponse de la ville est que le dossier est actuellement entre les mains de plus hautes instances.

La Société d'histoire de Sainte-Foy a adopté une résolution en mai dernier qu'elle propose de modifier le nom du parc Champigny pour le parc Roberto « Bob » Bissonnette. Le tout devait être annoncé le 1<sup>er</sup> septembre lors de la fête soulignant le 65<sup>e</sup> anniversaire

du secteur Jouvence. L'événement n'a pas eu lieu faute de participants, mais l'information a été publiée sur les réseaux sociaux.

M. Réjean Martel écrira au conseiller M. Claude Lavoie à ce sujet.

### **10.7 rencontre du 23 septembre sur les hameaux**

Ce sujet a déjà été abordé précédemment.

## **11. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a pas de nouveau sujet.

## **12. DIVERS**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon mentionne qu'il y aura une consultation publique sur le Parc industriel Chauveau le mois prochain.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 40.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Réjean Martel.

\_\_\_\_\_  
Réjean Martel, président

\_\_\_\_\_  
Aline Dumont, secrétaire